



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2018-046

PUBLIÉ LE 17 MAI 2018

Sommaire

DDT 79

79-2018-05-15-003 - Décision portant intérim du chef du Service Énergies, Bâtiment et Aménagement des Territoires du 22 au 25 mai 2018 (1 page)

Page 3

DDT 79

79-2018-05-15-003

Décision portant intérim du chef du Service Énergies,
Bâtiment et Aménagement des Territoires du 22 au 25 mai
2018



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**
Secrétariat Général
Dossier suivi par :
Dominique Donizeau
Tél. : 05.49.06.88.02
dominique.donizeau@deux-sevres.gouv.fr

Le Directeur départemental des territoires

Décision portant intérim du chef du Service Énergies, Bâtiment et Aménagement des Territoires

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 03 décembre 2009 relatif aux Directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du préfet des deux-sèvres en date du 5 février 2018, portant délégation de signature générale à Monsieur Thierry Chatelain, Directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature en date du 16 avril 2018 ;

Vu l'absence de Madame Maryse Frostin, pendant la période du 22 mai au 25 mai 2018 ;

DECIDE

Article 1^{er} :

Monsieur Cyril Mouillot, Chef du Service Eau et Environnement, assurera l'intérim du chef du Service pendant la période du 22 au 25 mai 2018 et disposera à cette occasion de toutes les délégations et subdélégations confiées par le Directeur départemental à ce chef de service.

Article 2 Exécution :

Le Directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Niort, **15 MAI 2018**
Le Directeur départemental,
LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL ADJOINT

Frédéric HENNEQUIN

Copie : Bureau Ressources Humaines/Formation